

Image not found or type unknown



Faire venir un étranger en France

Par **clo9547**, le **31/12/2013 à 14:54**

Bonjour,
Ma question est certainement basique, mais il faut bien un début.
Ma compagne est brésilienne et nous souhaitons qu'elle vienne en France pour vivre avec moi.
Que doit elle faire comme démarche ? Quel titre de séjour ou autre document doit elle demander ?
Merci pour votre réponse.

Par **chris_idv**, le **03/01/2014 à 09:44**

Bonjour,
Faites de votre compagne votre épouse officielle (pensez au contrat de mariage ...) et demandez conjointement un titre de séjour vie privée et familiale.
Cordialement,

Par **clo9547**, le **03/01/2014 à 16:31**

Bonjour, merci pour cette réponse. Savez-vous si le PACS fonctionne aussi bien pour obtenir ce titre de séjour ?
Cordialement.

Par **aguesseau**, le **03/01/2014 à 18:47**

bsr, rnvu la facilité pour contracter un PACS et pour le dissoudre, ce type de contrat n'a pas du tout la même valeur qu'un mariage. rnce n'est qu'un élément d'appréciation pour l'obtention d'un titre de séjour, il ne donne pas lieu de plein droit à la délivrance d'un titre de séjour pour le

